

**N° 8645**

CHAMBRE DES DEPUTES

---

---

**PROJET DE LOI**  
**relative à la rénovation et à l'extension de l'ancien Lycée technique agricole à**  
**Ettelbruck pour les besoins du Lycée technique d'Ettelbruck**

**RESUME**

Le projet de loi 8645 vise à autoriser le Gouvernement à procéder à la rénovation et à l'extension de l'ancien Lycée technique agricole à Ettelbruck afin de répondre aux besoins croissants du Lycée technique d'Ettelbruck (ci après « LTEtt »), l'un des plus grands établissements scolaires du pays. Conçu à l'origine pour accueillir 1°000 élèves, le lycée en compte aujourd'hui plus de 2°000, ce qui a entraîné une saturation des infrastructures existantes et nécessité le recours à des structures provisoires ainsi qu'à des bâtiments annexes. Dans ce contexte, il a été décidé de réaffecter les bâtiments de l'ancien Lycée technique agricole, de l'ASTA et certaines installations existantes au profit du LTEtt, dans une logique de création d'un campus scolaire cohérent et durable.

Le projet s'inscrit dans une approche globale combinant extension des capacités d'accueil, modernisation des infrastructures, valorisation du patrimoine bâti et amélioration de la performance énergétique. Il prévoit notamment la réalisation du projet en deux phases, dont la première – couverte par le présent projet de loi – concerne le développement du site situé au nord de l'avenue L. Salentiny. Cette phase inclut la déconstruction d'anciennes infrastructures devenues obsolètes, la rénovation des bâtiments existants et la construction de nouveaux équipements, dont un bâtiment scolaire avec réfectoire et un hall de sport. La seconde phase, non incluse dans le projet de loi, portera sur la rénovation du bâtiment principal du LTEtt.

Le projet repose également sur une vision pédagogique ambitieuse, axée sur l'individualisation des parcours, l'accompagnement des élèves et leur intégration dans la communauté scolaire. Le développement du lycée s'articule autour de plusieurs axes, notamment l'orientation, l'économie, les technologies et le domaine social, tout en favorisant l'inclusion, la participation des élèves et des familles ainsi que la réussite scolaire. L'intégration des élèves constitue un élément central du projet éducatif, soutenue par des dispositifs favorisant un climat scolaire positif, des relations de qualité et une offre d'activités variée.

Sur le plan urbanistique et architectural, le projet prévoit la création d'un campus sans voitures, favorisant les mobilités douces et l'interconnexion des différents bâtiments

autour d'espaces extérieurs conviviaux. Les bâtiments existants sont conservés et rénovés dans le respect de leur valeur patrimoniale, tandis que les nouvelles constructions s'intègrent de manière fonctionnelle et contemporaine. Les aménagements incluent également des infrastructures adaptées aux besoins pédagogiques et sportifs, ainsi que des espaces de vie favorisant les échanges et le bien-être des usagers.

Le projet se distingue par une forte orientation vers la durabilité et la performance énergétique. Il intègre des solutions techniques avancées, telles que l'utilisation de matériaux écologiques, l'optimisation de l'isolation thermique, le recours à des énergies renouvelables via des installations photovoltaïques et des pompes à chaleur géothermiques, ainsi que des systèmes de gestion efficace de l'eau et de la ventilation. Les aménagements extérieurs contribuent également à renforcer la biodiversité et à améliorer la gestion des eaux pluviales.

Enfin, le coût total des travaux et des équipements est estimé à 293°580°000 euros. Compte tenu de l'ampleur de cet investissement, le projet de loi vise à autoriser formellement le Gouvernement à engager les dépenses nécessaires à la réalisation de ce projet d'envergure, essentiel pour garantir des conditions d'enseignement adaptées aux besoins actuels et futurs du Lycée technique d'Ettelbruck